ANX046 · ANNEXES DÉDIÉES

Où se trouvait Daniel lors de l’épisode de la fournaise ?

Daniel 2 s’achève sur l’élévation de Daniel et de ses trois compagnons. Après l’interprétation du rêve, Nebucadnetsar accorde à Daniel « de nombreux et riches…

LECTURE
21 min

RÉFÉRENCES
19

LIVRES CITÉS
1

PUBLIÉE
27/10/2026

MISE À JOUR
29/10/2026

DROITS
© 2026 Schilo — Tous droits réservés

SOMMAIRE

1. Daniel disparaît entièrement du récit 2
2. Son absence est-elle surprenante ? 3
3. Première hypothèse : Daniel était absent pour une mission officielle 3
4. Deuxième hypothèse : Daniel n’appartenait pas aux catégories convoquées 3
5. Daniel était-il exempté en raison de son rang ? 4
6. Daniel aurait-il pu se prosterner extérieurement sans adorer intérieurement ? 4
7. Daniel aurait-il pu être présent sans être dénoncé ? 5
8. Les accusateurs visent précisément les trois administrateurs judéens 5
9. L’absence de Daniel peut avoir une fonction littéraire 6
10. Daniel 3 et Daniel 6 : deux récits complémentaires 6
11. L’absence des trois compagnons en Daniel 6 6
12. La structure littéraire de Daniel renforce cette complémentarité 8
13. Peut-on invoquer une faveur particulière de Nebucadnetsar envers Daniel ? 8
14. L’argument du silence doit rester un argument du silence 9
15. L’absence de Daniel ne remet pas en cause le récit 9
16. Ce qui peut être affirmé avec certitude 9
17. Conclusion 11

1. Daniel disparaît entièrement du récit

Daniel 2 s’achève sur l’élévation de Daniel et de ses trois compagnons.

Après l’interprétation du rêve, Nebucadnetsar accorde à Daniel « de nombreux et riches cadeaux », lui confie le gouvernement de toute la province de Babylone et le place à la tête des sages de Babylone (Daniel 2.48).

Daniel intervient ensuite en faveur de ses compagnons :

« Daniel pria le roi de confier l’administration de la province de Babylone à Shadrak, Méshak et Abed-Nego. Daniel, lui, resta à la cour du roi » (Daniel 2.49).

Le chapitre 3 commence immédiatement après cette information.

Shadrak, Méshak et Abed-Nego occupent donc des fonctions administratives dans la province de Babylone, tandis que Daniel possède lui-même une fonction importante auprès du roi.

Pourtant, lorsque la cérémonie de la statue commence, Daniel n’est plus mentionné.

2. Son absence est-elle surprenante ?

Oui, dans une certaine mesure.

Nebucadnetsar convoque une longue liste de responsables :

« les satrapes, les intendants, les gouverneurs, les grands juges, les trésoriers, les juristes, les juges et tous les magistrats des provinces » (Daniel 3.2).

Une liste comparable est répétée au verset suivant.

Puisque Daniel 2.48-49 attribue à Daniel une responsabilité importante, il est naturel de se demander pourquoi il n’apparaît pas parmi les participants.

La question est donc fondée sur une véritable particularité narrative.

Elle ne doit toutefois pas être transformée en contradiction avant d’avoir constaté ce que le texte dit réellement : Daniel 3 ne précise ni que Daniel était présent ni qu’il était absent de Babylone. Il ne parle simplement pas de lui.

3. Première hypothèse : Daniel était absent pour une mission officielle

L’une des explications les plus simples consiste à supposer que Daniel ne se trouvait pas sur place au moment de la cérémonie.

Sa fonction pouvait nécessiter des déplacements ou des missions administratives.

Un haut responsable n’était pas nécessairement physiquement présent à chaque cérémonie organisée dans la province.

Cette hypothèse expliquerait naturellement pourquoi Daniel ne figure ni parmi les adorateurs ni parmi les accusés.

Elle possède cependant une limite essentielle : aucun verset ne mentionne un voyage ou une mission de Daniel à cette période.

Elle est donc possible, mais entièrement conjecturale.

4. Deuxième hypothèse : Daniel n’appartenait pas aux catégories convoquées

Une autre possibilité repose sur la distinction entre les fonctions de Daniel et celles de ses compagnons.

Daniel 2.49 indique que Shadrak, Méshak et Abed-Nego furent placés « sur les affaires de la province de Babylone », tandis que Daniel demeurait à la cour du roi.

La cérémonie de Daniel 3 concerne précisément les responsables administratifs des provinces.

Il est donc possible que les trois compagnons aient été directement concernés par la convocation en

raison de leurs fonctions provinciales, tandis que Daniel exerçait une charge différente auprès du souverain.

Cette explication mérite attention parce qu’elle repose sur une distinction effectivement présente dans Daniel 2.49.

Elle ne constitue néanmoins pas une certitude. Daniel 3.2 donne une liste très large de dignitaires, et le texte ne précise pas formellement que Daniel en était exempté.

5. Daniel était-il exempté en raison de son rang ?

Une variante de cette hypothèse considère que Daniel, en raison de sa position exceptionnelle, aurait pu bénéficier d’une exemption.

Daniel 2.48 le présente comme gouverneur de la province et chef des sages de Babylone. Son statut était donc particulièrement élevé.

Mais aucun texte ne dit que les responsables les plus élevés étaient dispensés de participer à la cérémonie.

Au contraire, Daniel 3 insiste sur l’ampleur de la convocation.

L’idée d’une exemption personnelle accordée à Daniel demeure donc possible, mais elle ne repose sur aucune déclaration explicite du chapitre.

6. Daniel aurait-il pu se prosterner extérieurement sans adorer intérieurement ?

Cette hypothèse doit être rejetée dans le cadre du portrait que le livre donne de Daniel.

Daniel 1 le présente déjà comme refusant de se souiller lorsqu’il estime que sa fidélité à Dieu est en jeu (Daniel 1.8).

Daniel 6 montrera surtout qu’il refuse de modifier sa pratique de la prière même lorsqu’un décret royal menace directement sa vie (Daniel 6.10-11).

Il serait donc extrêmement difficile de soutenir que Daniel aurait accepté de se prosterner devant la statue pour sauver sa position ou sa vie alors que ses trois compagnons refusent précisément ce compromis.

Une telle reconstruction contredirait la cohérence du personnage telle que le livre la développe.

Le silence de Daniel 3 ne constitue aucune preuve d’un acte d’idolâtrie de Daniel.

7. Daniel aurait-il pu être présent sans être dénoncé ?

Une autre hypothèse imagine Daniel présent sur les lieux, refusant lui aussi de se prosterner, mais échappant à l’accusation.

Cette possibilité ne peut être absolument exclue.

Les accusateurs concentrent leur attaque sur trois responsables judéens :

« Il y a des Juifs à qui tu as confié l’administration de la province de Babylone, Shadrak, Méshak et Abed-Nego » (Daniel 3.12).

Leur formulation vise précisément les trois hommes promus à des fonctions provinciales en Daniel 2.49.

On pourrait donc imaginer une accusation sélective motivée par leur position administrative.

Cependant, si Daniel avait publiquement refusé le même ordre devant la statue, son absence totale de la procédure serait difficile à expliquer, particulièrement compte tenu de son importance.

Cette hypothèse reste donc moins naturelle que celle d’une absence ou d’une différence de fonction.

8. Les accusateurs visent précisément les trois administrateurs judéens

Daniel 3.12 mérite ici une attention particulière.

Les accusateurs ne disent pas simplement :

« Trois hommes ont refusé de se prosterner. »

Ils rappellent au roi que celui-ci leur a confié des responsabilités :

« Il y a des Juifs à qui tu as confié l’administration de la province de Babylone. »

Cette précision peut révéler une dimension administrative ou politique dans l’accusation.

Le problème n’est pas seulement qu’ils sont juifs. Ce sont des Judéens élevés par le roi à des fonctions importantes qui refusent maintenant un ordre royal public.

La proximité entre Daniel 2.49 et Daniel 3.12 est particulièrement significative :

Daniel demande que ses trois compagnons soient établis sur les affaires de la province ;

au chapitre suivant, leurs accusateurs rappellent précisément au roi qu’il leur a confié cette administration.

Le récit se concentre donc intentionnellement sur ces trois responsables.

9. L’absence de Daniel peut avoir une fonction littéraire

La question peut également être envisagée du point de vue de la composition du livre.

Daniel n’est pas nécessairement le protagoniste personnel de chaque récit qui porte son nom.

Daniel 3 place ses trois compagnons au premier plan.

Ce choix permet de montrer que la fidélité au Dieu d’Israël n’est pas limitée à Daniel.

Les trois hommes avaient déjà partagé avec lui l’épreuve du chapitre 1 et la prière du chapitre 2 (Daniel 2.17-18). Au chapitre 3, ils deviennent eux-mêmes les principaux témoins de cette fidélité.

Le livre présente ainsi plusieurs figures de croyants confrontés au pouvoir impérial.

10. Daniel 3 et Daniel 6 : deux récits complémentaires

Cette fonction littéraire apparaît particulièrement clairement lorsque Daniel 3 est comparé à Daniel 6.

Dans Daniel 3, trois Judéens refusent un acte religieux imposé.

Dans Daniel 6, Daniel refuse une interdiction religieuse.

Dans Daniel 3, la sanction est la fournaise.

Dans Daniel 6, la sanction est la fosse aux lions.

Dans Daniel 3, Dieu envoie son ange et le feu ne détruit pas les trois hommes.

Dans Daniel 6, Dieu envoie son ange et les lions ne détruisent pas Daniel.

Dans les deux cas, un décret humain entre en conflit avec la fidélité à Dieu.

Les récits se répondent donc remarquablement.

Daniel 3 montre la fidélité des trois compagnons en l’absence de Daniel ; Daniel 6 montrera celle de Daniel en l’absence de ses trois compagnons.

11. L’absence des trois compagnons en Daniel 6

La comparaison devient encore plus importante lorsque l’on constate que la question inverse pourrait être posée au chapitre 6.

Lorsque Daniel est jeté dans la fosse aux lions, Shadrak, Méshak et Abed-Nego ne sont pas mentionnés.

Le texte ne dit pas ce qu’ils sont devenus.

Il ne précise pas s’ils sont encore en fonction, s’ils sont présents ailleurs ou s’ils sont déjà morts.

Pourtant, leur absence ne conduit généralement pas à conclure qu’ils auraient approuvé le décret interdisant la prière.

Le procédé narratif est comparable : chaque récit concentre son attention sur les personnages nécessaires à son développement.

Cette observation invite à ne pas tirer de conclusions excessives du silence de Daniel 3 concernant Daniel.

12. La structure littéraire de Daniel renforce cette complémentarité

Une structure en correspondances est fréquemment reconnue dans la section araméenne de Daniel 2 à 7.

Sous une forme simplifiée :

Daniel 2 et Daniel 7 concernent les royaumes humains et le royaume souverain de Dieu ;

Daniel 3 et Daniel 6 présentent la persécution de serviteurs fidèles et leur délivrance miraculeuse ;

Daniel 4 et Daniel 5 concernent le jugement divin exercé contre des souverains orgueilleux.

Cette organisation est souvent décrite comme une structure concentrique.

Sans prétendre qu’elle résout toutes les questions de composition, elle montre que Daniel 3 et Daniel 6 ont été placés dans une relation littéraire particulièrement forte.

L’absence de Daniel au chapitre 3 devient alors moins surprenante : ce récit est consacré à l’épreuve de ses compagnons, tandis que le chapitre 6 sera consacré à sa propre épreuve.

13. Peut-on invoquer une faveur particulière de Nebucadnetsar envers Daniel ?

Daniel avait acquis un prestige exceptionnel après avoir révélé et interprété le rêve du roi (Daniel 2.46-48).

Certains ont donc proposé que Nebucadnetsar ait toléré chez lui un comportement qu’il n’aurait pas accepté chez d’autres.

Cette hypothèse rencontre toutefois une difficulté.

Daniel 3.15 montre que le roi considère le refus de la statue comme un défi direct à son autorité. Il entre dans une grande colère contre les trois hommes (Daniel 3.19).

Rien n’indique qu’une exception personnelle ait été prévue pour Daniel.

Une relation privilégiée avec le roi peut éventuellement avoir joué un rôle, mais le texte ne fournit aucun élément permettant de l’établir.

14. L’argument du silence doit rester un argument du silence

L’absence de Daniel a parfois donné naissance à des reconstructions très détaillées : voyage diplomatique, maladie, mission militaire, exemption officielle, fonction sacerdotale, présence secrète ou privilège personnel.

Le problème commun à ces théories est qu’elles cherchent à remplir un silence du texte.

Or un silence ne permet généralement pas de choisir entre plusieurs scénarios également possibles.

La méthode la plus rigoureuse consiste donc à ne pas demander au texte davantage qu’il ne donne.

Daniel 3 raconte ce qui arriva à Shadrak, Méshak et Abed-Nego.

Il ne raconte pas ce que faisait Daniel au même moment.

15. L’absence de Daniel ne remet pas en cause le récit

Il serait également excessif de considérer cette absence comme une incohérence historique.

Dans n’importe quel récit historique, tous les personnages connus ne sont pas nécessairement mentionnés lors de chaque événement.

Pour qu’une contradiction existe, il faudrait que Daniel 3 affirme quelque chose d’incompatible avec Daniel 2.

Or ce n’est pas le cas.

Daniel 2 affirme que Daniel possède une fonction importante.

Daniel 3 ne dit pas qu’il ne la possède plus.

Il ne dit pas non plus qu’il participe à la cérémonie.

Il change simplement de protagonistes.

Il existe donc une question sans qu’il existe nécessairement une contradiction.

16. Ce qui peut être affirmé avec certitude

Quelques conclusions peuvent être établies sans dépasser le texte.

Daniel était, à la fin du chapitre 2, un personnage important de l’administration babylonienne.

Shadrak, Méshak et Abed-Nego avaient été placés, à la demande de Daniel, dans l’administration de la province de Babylone.

Daniel 3 ne mentionne jamais Daniel.

Les trois compagnons sont accusés précisément en relation avec les fonctions que le roi leur avait confiées.

Rien dans le livre ne permet de penser que Daniel aurait accepté l’adoration de la statue.

Daniel 6 confirme au contraire son refus de sacrifier sa fidélité religieuse à sa sécurité personnelle.

Au-delà de ces constatations, les explications concernant son emplacement exact demeurent hypothétiques.

17. Conclusion

La question « Où était Daniel ? » est légitime, mais Daniel 3 n’y répond pas.

Une absence temporaire liée à ses responsabilités, une différence entre sa fonction à la cour et les responsabilités provinciales de ses compagnons, ou une autre circonstance inconnue peuvent expliquer son absence du récit.

Aucune de ces solutions ne peut être démontrée.

L’hypothèse selon laquelle Daniel se serait prosterné devant la statue est en revanche difficilement conciliable avec le portrait cohérent que le livre donne de lui, particulièrement avec Daniel 1 et Daniel 6.

La dimension littéraire apporte finalement l’explication la plus sûre concernant le silence du récit, sans prétendre résoudre la question historique de son emplacement : **Daniel 3 est délibérément consacré à la fidélité de Shadrak, Méshak et Abed-Nego, tandis que Daniel 6 placera Daniel dans une épreuve comparable. Le livre montre ainsi que la fidélité au Dieu d’Israël ne repose pas sur un héros unique, mais peut être vécue par plusieurs serviteurs de Dieu confrontés séparément à la même prétention du pouvoir humain à franchir les limites de son autorité.**

POUR ALLER PLUS LOIN

ÉTUDE PRÉCÉDENTE	ANX045 - Les instruments de musique de Daniel 3 et la question des mots grecs https://schilo.org/anx045-les-instruments-de-musique-de-daniel-3-et-la-question-des-mots-grecs/
ÉTUDE SUIVANTE	ANX047 - Les additions grecques de Daniel 3 : la prière d’Azaria et le cantique des trois jeunes hommes https://schilo.org/anx047-les-additions-grecques-de-daniel-3-la-priere-dazaria-et-le-cantique-des-trois-jeunes-hommes/

GENÈSE 49.10

« Le sceptre ne s'éloignera pas de Juda, ni le bâton de commandement d'entre ses pieds, jusqu'à ce que vienne Schilo, et que les peuples lui obéissent. »

Pourquoi « Schilo » ?

Le terme « Schilo » apparaît dans la Genèse, au sein de la bénédiction de Jacob sur ses fils. Il est généralement traduit par « celui à qui cela appartient » ou « celui qui doit venir » — une prophétie messianique qui annonce un personnage issu de la tribu de Juda, à qui les peuples du monde obéiront. Pour nous, ce nom symbolise notre conviction centrale : Jésus est ce Schilo — le Messie annoncé, fils de David, fils d'Abraham, vers qui pointent toutes les Écritures. Notre site porte ce nom en hommage à cette prophétie et à Celui qu'elle désigne.

SOURCES ET DROITS

Cette étude : © 2026 Schilo — Tous droits réservés. Source : https://schilo.org/anx046-ou-se-trouvait-daniel-lors-de-lepisode-de-la-fournaise/, exportée le 04/11/2026. La version en ligne peut avoir été complétée depuis.